

Lettre à Monsieur le Commissaire Enquêteur

Vendenheim, le 15/12/2021

OBJET : POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE VERT A VENDENHEIM.

RASSEMBLONS-NOUS

Monsieur,

Nous, collectif de citoyens, vous faisons parvenir cette lettre avec nos observations quant au projet de création du lotissement communal du MUEHLBAEHEL.

1. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Ce projet doit se réaliser dans un endroit qui actuellement est une oasis de verdure pour les humains, la faune animale et la végétation, non loin du centre du vieux village. Les prés et les jardins sont un havre de paix où les hommes, les animaux et la végétation vivent en harmonie.

Les jardins sont entretenus par des amoureux du jardinage, fiers de pouvoir planter leurs propres légumes dans le souci d'une alimentation bonne, saine et naturelle, mais aussi de pouvoir partager avec leurs voisins et ainsi contribuer à faire connaître les goûts naturels sans pesticide des légumes et promouvoir de nouveaux légumes parfois oubliés ou peu connus du grand public. Pour certaines personnes, dont de nombreuses d'un certain âge, le jardinage est un sport complet fait avec amour dans un contexte agréable, à leur rythme, sans pression. En les écoutant, vous comprenez qu'ils ne sont pas adeptes d'une salle de sport mais que leur médecin les encourage à bouger pour garder leur mobilité, les encourage à sortir au grand air, à participer à la vie.

Les prés sont entretenus naturellement par des chevaux qui en broutent l'herbe et qui tournent dans les différents prés afin de donner à l'herbe le temps de repousser. Les chevaux raffolent de cette herbe verte et des fleurs qui s'y mêlent.

Les arbres abritent de nombreuses espèces d'oiseaux et de papillons dont certaines sont protégées. Il n'est pas rare de voir certains d'entre eux comme le rougequeue, la mésange, la pie, le pic vert, les hirondelles, la grue cendrée, le héron, la cigogne....

Le soir, lorsque tout est silencieux, on peut apercevoir des vers luisants, des moyens-ducs et parfois des chauves-souris.

Les arbres et la terre sont aussi le lieu de vie d'écureuils, de hérissons, d'orvets, de batraciens, de cigales dont le chant en été fait penser que l'on est en vacances dans le sud de la France.

Si vous avez beaucoup de chance et que l'heure est avancée, vous pouvez croiser un renard.

La végétation n'est pas en reste. Cet endroit accueille de magnifiques arbres, cerisiers, pommiers, mûriers, noyers, cognassiers, poiriers, sapins... Nous avons même l'extrême rareté de voir un sapin et un noyer qui, ayant grandi ensemble, se trouvent aujourd'hui enchevêtrés, le noyer ayant fait pousser ses branches autour du sapin.

Les magnifiques fleurs cultivées et les fleurs sauvages sont une aubaine pour les abeilles, les coccinelles et bien d'autres insectes comme la cétoine, le moro-sphinx ou le cardinal.

C'est un véritable lieu de vie, c'est un lieu de rencontre, d'échanges pour les adultes. C'est un lieu où les enfants demandent à aller pour voir et nourrir les chevaux mais aussi où nombre d'entre eux ont appris à marcher, à faire du vélo ou de la trottinette car il n'y a pas de circulation de voitures. Tous les âges de la vie s'y côtoient du bébé en landau à la personne en déambulateur, en passant par les enfants qui s'amuse, les personnes qui promènent leur chien et naturellement les habitués que sont les riverains.

2. UTILITE PUBLIQUE DU PROJET

L'utilité publique du projet est présentée dans le cadre de la création d'une résidence pour les Séniors. Vendenheim possède déjà un EHPAD et en face de celui-ci une résidence « Arpège » où 5 appartements ont été adaptés pour les séniors.

Le projet doit se réaliser sur des terrains déclarés non constructibles il y a encore une vingtaine d'années. Les maitres d'œuvres, des maisons récentes de ce quartier, ont respectés de lourdes contraintes imposées par les Bâtiments de France dans le respect de l'environnement historique de Vendenheim et aujourd'hui tout cela n'est plus d'actualité. Cela laisse perplexe beaucoup de personnes.

L'urbanisation de cet environnement encore protégé est également synonyme de pollution et de nuisances sonores pour les habitants actuels du quartier. L'endroit est très étroit et le nombre de voitures empruntant la rue Lignée et la rue du Général de Gaulle est considérable, créant à certaines heures de la journée des difficultés de circulation de grande ampleur. Rajouter des voitures ne va faire qu'augmenter les problèmes.

3. L'EXPROPRIATION

Pour être mener à bien, ce projet nécessite un certain nombre d'expropriations.

4. Conclusion

Ce projet va nuire aux habitants actuels du quartier sans parler de la faune et de la flore. Il va à l'encontre de la politique d'urbanisation actuelle qui est d'utiliser l'existant en le transformant, en l'adaptant. La politique actuelle est de créer des zones vertes dans les agglomérations. La bétonisation des villes par le passé est à l'origine de problèmes environnementaux et écologiques dont nous devons tous assumés les conséquences parfois dramatiques pour certains de nos concitoyens (coulée de boue, inondations...). Les habitants de Vendenheim n'ont pas été épargnés y compris certains du quartier.

La politique actuelle est de diminuer le nombre de voitures alors pourquoi vouloir construire de nouvelles routes, un nouveau parking ? Nous avons déjà à disposition, dans le quartier, plusieurs parkings.

Aujourd'hui Vendenheim a la chance de posséder ce joli poumon vert, alors pourquoi vouloir le détruire. Bien au contraire, il faut le développer et en faire un atout majeur pour la commune. Il serait possible d'y aménager plus de jardins communaux, des sentiers de promenade également accessibles aux personnes handicapées, des espaces de repos, une aire de jeux sécurisée pour les enfants... A l'avenir tout est envisageable, détruire ou sauvegarder un endroit précieux pouvant devenir un petit paradis pour la commune. L'Histoire de Vendenheim l'écrira.

Recevez, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

NOM	ADRESSE	SIGNATURE